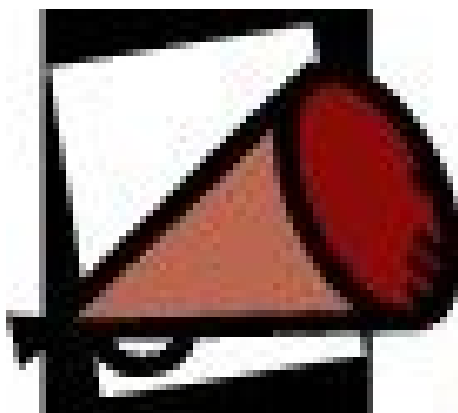


<https://www.pressegauche.org/Mesures-annoncees-en-habitation-pour-aider-les-menages-affectes-par-la-Covid-19>



**Mesures annoncées en  
habitation pour aider les  
ménages affectés par la  
Covid-19 - Un début de  
réponse timide, selon le**

Publication date: mercredi 29 avril 2020



**FRAPRU**

- Communiqués -

---

Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

---

**QUÉBEC et MONTRÉAL, le 29 avril 2020 - Le Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU) se réjouit de l'[annonce par la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation](#), de deux mesures en habitation visant à venir en aide aux ménages locataires affectés par la crise sanitaire. Celles-ci incluent un système de prêts sans intérêts et un programme d'aide à l'hébergement d'urgence pour les ménages en attente d'un logement dont la construction est retardée. Le regroupement est cependant extrêmement déçu qu'aucune aide ne soit encore annoncée pour rassurer les locataires n'ayant pas renouvelé leur bail et qui n'auront pas réussi en à trouver un autre en vue du 1er juillet.**

L'organisme apprécie que Québec vienne en aide aux locataires qui devaient emménager dans une construction neuve, mais dont la livraison a été retardée, notamment dans des projets de logements sociaux, leur donnant aussi accès à un hébergement temporaire, de même qu'à de l'aide pour entreposer leurs biens et déménager. « Jusqu'à présent, seuls les futurs propriétaires semblaient retenir l'attention du gouvernement », fait remarquer la porte-parole.

Cependant, le FRAPRU déplore qu'aucune des mesures annoncées ne s'appliquent aux ménages locataires n'ayant pas renouvelé leur bail et qui n'ont pas réussi en à trouver un autre avant le déclenchement des mesures de confinement, puisque depuis, les visites sont déconseillées par la Santé publique. Le regroupement pour le droit au logement rappelle que les visites virtuelles ne sont pas à la portée de toutes et de tous et peuvent souvent être très trompeuses. « Il ne reste que deux mois avant le 1er juillet, indique Véronique Laflamme, en ajoutant qu'il y a des ménages qui doivent déménager encore plus tôt : « Il faut élargir rapidement ce programme afin de rassurer tout le monde, quelle que soit la raison pour laquelle on se retrouve sans-logis. Personne ne doit se retrouver à la rue en pleine pandémie », insiste-t-elle.

Le FRAPRU accueille aussi favorablement le programme de prêts sans intérêts pour les locataires qui ne sont pas arrivés à payer leurs loyers en période de confinement. Il demande d'ailleurs un tel fonds de dépannage, depuis plusieurs semaines. Cependant, de nombreux ménages locataires ont été privés de revenus et-ou ont vu leurs budgets de nourriture exploser à cause de la réduction des ressources communautaires et de la disparition de certains rabais offerts par les marchés d'alimentation. « Ces ménages, qui sont les plus pauvres, n'ont reçu pour la plupart aucune compensation financière de la part des gouvernements fédéral et québécois, ce qui serait pourtant nécessaire car ils ne peuvent s'endetter davantage », rappelle Madame Laflamme. Le regroupement demeure tout de même prudent en attendant de prendre connaissance de toutes les conditions d'éligibilité. Il déplore également que le prêt soit versé directement au propriétaire. « Ce n'est pas un grand geste de confiance envers les locataires, comme si ces ménages étaient incapables de gérer leur affaires », s'indigne la porte-parole.

Malgré la mise en place de ce programme de prêts, le FRAPRU demande toujours au gouvernement Legault d'interdire toute tentative d'éviction imputable au non-paiement des loyers d'avril et de mai, et de prolonger le moratoire sur les exécutions de jugement menant à l'éviction de locataires. « Même si les évictions de logement sont actuellement suspendues, elles reprendront dès que la Régie du logement se remettra au travail et elles risquent d'être massives », fait remarquer Véronique Laflamme qui craint que ces ménages ne s'ajoutent à des dizaines d'autres risquant de se retrouver sans-logis au 1er juillet.

### **Un vrai plan d'action toujours attendu**

Le FRAPRU poursuivra ses pressions pour que [d'autres mesures](#) soient également annoncées rapidement. Il demande entre autres la mise en place, de concert avec les municipalités, des mesures d'urgence pour les ménages

locataires qui se retrouveront sans-logis et un financement adéquat à ces mesures. Il appelle aussi la ministre du Tourisme à prolonger l'interdiction des locations sur des plateformes d'hébergement touristique en ligne de type Airbnb afin d'encourager le retour de ces logements à long terme sur le marché locatif régulier.